

Décision 05-D-58 du 03 novembre 2005

relative à des pratiques relevées dans le secteur de l'eau potable en Ile-de-France

Posted on: 07 novembre 2005 | Secteur(s) :

ENERGIE / ENVIRONNEMENT

Présentation de la décision

Informations sur la décision

Origine de la saisine

St-Michel-sur-Orge, Union Fédérale des Consommateurs-Que Choisir, Ministre de l'Economie des Finances et de l'Industrie, Conseil de la concurrence (auto-saisine)

Dispositif(s)

Pratique établie
Sanctions pécuniaires

Entreprise(s) concernée(s)

Lyonnaise des Eaux, Syndicat des Eaux d'Ile-de-France

Lire

le texte intégral de la décision

257.81 Ko

le communiqué de presse